



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-07(29)

Séparation des sous-réseaux pour l'isolation des fonctions

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-07(29) – Séparation des sous-réseaux pour l'isolation des fonctions (PbM-) (Obligatoire)

Énoncés :

Mettre en oeuvre [Sélection (un choix) : physiquement; logiquement] des sous-réseaux distincts pour isoler les fonctions et les composants de systèmes critiques suivants : [Affectation : composants et fonctions de systèmes essentiels définis par l'organisation].

Paramètres :

à sélectionner par l'organisme; minimalement les copies de sauvegarde du plan de reprise informatique

Responsable : OP

Date limite de mise en oeuvre : 2021-06-30

Discussion :

Il pourrait être nécessaire de séparer les composants et les fonctions des composants de systèmes critiques des autres composants et fonctions des composants de systèmes non critiques au moyen de sous-réseaux distincts pour faire en sorte qu'ils soient moins susceptibles de faire l'objet d'une violation ou d'une compromission catastrophique ou débilante donnant lieu à la défaillance des systèmes. Par exemple, séparer physiquement la fonction de commande et de contrôle du système de divertissements en vol en séparant les sous-réseaux d'un avion commercial permet d'offrir un niveau accru d'assurance dans la fiabilité et la robustesse des fonctions de système critiques.